



Question au Conseil communal

Caserne pompiers et base de départ pour la Basse-Broye			
Déposée par Chardonnens Dany UCD-Indépendants UDF J.-Marc Chappuis (MBB)	Date de dépôt 29 avril 2024	Réponse du Conseil communal	Dicastère Défense incendie et protection de la population Mme Lia Rosso

Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

Au nom des primo-intervenants de la base de départ des sapeurs-pompiers de Domdidier, nous souhaitons vous rendre attentifs et nous assurer que le Conseil communal a bien pris en compte tous les éléments de la construction d'une nouvelle caserne sur le site des Vernettes à St-Aubin.

Nous sommes conscients des avantages que Belmont-Broye retirera si la caserne se construit dans cette zone :

- S'assurer d'avoir potentiellement plus d'intervenants (provenant du bassin de la basse Broye).
- Pas d'investissement à court terme de 2 à 3 millions, le terrain en face de la déchetterie reste libre pour des projets de développement tels que le défis des déchetteries et des locaux de la voirie qui sont à l'étroit aujourd'hui.

Nos interrogations pour ne pas dire notre surprise vont dans le sens où à ce jour personne n'est venu ne serait-ce qu'échanger avec les personnes concernées par ce changement. Ce qui est à nos yeux fort regrettable. Car nous serons les 1ers touchés par cette démarche qui entraînera des conséquences sur les miliciens que nous sommes et sur les futurs sinistrés, vu que les temps d'intervention pour les citoyens et les entreprises de Belmont-Broye s'en verra prolonger.

Sachant que chaque minute compte pour sauver une vie, limiter les conséquences d'un sinistre ou pour sauver un outil de production. Nous espérons que les réflexions du conseil communal ne s'arrêtent pas aux isochrones que l'ECAB a fait il y a 2 ans ?

Car oui il s'agit bien de ces éléments qui nous font peur pour une commune comme la nôtre avec une imposante zone industrielle qui comporte des entreprises générant des risques majeurs dont 6 entreprises classés OPAM (ordonnance sur les accidents majeurs). Nous allons amener de la complexité pour les déplacements des sapeurs-pompiers qui devront se rendre à St-Aubin, prolongeant le trajet de 4 à 5 km tout cela dépendant de l'endroit où habite le sapeur.

La communication du Conseil communal de ce jour ne met en valeur que des avantages et occulte totalement les points négatifs pour la population de Belmont-Broye :

- Le passage à niveau de Domdidier va générer une perte de temps possible de 4 à 5 minutes, aujourd'hui 2 à 3 fois par heure. Demain certainement plus avec un passage des trains au ¼ d'heure et cela même si les améliorations en cours d'exécution avec l'automatisation de la ligne, le temps d'arrivée en caserne et sur l'intervention ne s'en trouveront que considérablement rallongé. L'impact pour les villages périphériques à la caserne comme Dompierre ou Russy est encore plus grand.
- Lorsque la route de St-Aubin aura été mise à 30 km/h, car ne soyons pas dupe il faudra bien gêner les camions et autres voitures qui se rendront sur le site d'AGRICO afin d'assurer la sécurité justifiée de nos concitoyens dans cette zone. Eh bien, pour le pompier qui devra se rendre à St-Aubin et grâce à Via Secura, il a l'obligation de respecter la limitation de vitesse sans quoi il se fait amender, et ceci peut aller jusqu'au retrait de permis avec les conséquences que vous connaissez. Ceci toujours dans le but honorable d'aider ses concitoyens.
- A la sortie des écoles les enfants du primaire puis du CO qui rentrent chez eux ou qui se déplacent en direction de la gare amènent également de grandes difficultés de circulation aux droits des divers passages piétons sur une axe principal de secours.
- Si nous pouvons imaginer que nous aurons potentiellement plus d'intervenants en profitant des collègues en provenance de Gletterens, Delley ou Portalban, il faut aussi intégrer qu'ils auront eux aussi des contraintes de chemins AF interdit aux véhicules, des temps de trajets rallongés et demain aussi certainement des routes limitées à 30 km/h pour le confort des citoyens.
- Nous craignons de perdre des intervenants car quand le sapeur venant des extrémités des communes arriveront à St-Aubin alors que les véhicules pompiers seront déjà partis car lui aura été ralenti par les points cités plus haut. Soyez certains qu'ils seront très rapidement démotivés et nous perdrons ces intervenants. Le défis du recrutement est déjà plus que présent à ce jour. Nous rappelons qu'il est du devoir de la commune de trouver des gens qui veulent bien s'engager. Ce projet n'est pas du tout bénéfique pour cela.

Maintenant que nous avons également pu présenter les désavantages à ce projet, les questions adressés au conseil communal sont les suivantes :

- Ne pouvons-nous pas nous Belmont-Broye profiter de construire cette caserne sur le village de Domdidier et de profiter des 25% de subvention octroyé par l'ECAB pour tout projet de caserne déposé jusqu'à fin 2026 ?
- Comme l'imposante zone industrielle et ses 6 entreprises classés OPAM se trouvent sur le territoire de Belmont-Broye, la commune ne devrait-elle pas prendre ses responsabilités vis-à vis de la sécurité incendie ?
- Est-ce que la conseil communal compte garder la route de St-Aubin limitée à 50 km/h car considérée comme un axe de secours principal ? Une simple interdiction de circulation aux poids lourds sauf bordiers et véhicules d'urgence suffirait.

Nous souhaitons également avoir accès aux détails de vos réflexions afin de comprendre les intérêts que vous défendez afin d'être sûr que vous aurez bien pris en compte toute la complexité que cela va engendrer pour les citoyens, les entreprises et pour les futurs intervenants pompiers qui eux mettent simplement leur temps libre pour protéger nos concitoyens.

Merci pour votre attention.

Jean-Marc Chappuis, MBB

Dany Chardonens, UDC-Indépendants-UDF